

LE COMPOSTAGE EN CIMETIERE ARRIVE !

Grâce au partenariat avec le SIAVED, notre commune s'est engagée en faveur de l'environnement en installant un site de compostage dans notre/nos cimetière/s.

Le site de tri est composé:

_ d'un composteur pour y déposer vos fleurs, végétaux et compositions fanées _
de poubelles pour les jardinières, cellophane, plaque de marbre...

En cas de doute, des panneaux d'information vous guideront sur les bonnes consignes de tri de vos déchets.

UN GESTE CITOYEN POUR EMBELLIR NOTRE COMMUNE !

En triant vos déchets, vous agissez pour la planète. En effet, grâce à l'aide des agents communaux qui s'occupent du/de nos cimetière/s, vos déchets verts se transformeront en quelques mois en compost. Cet engrais naturel sera utilisé dans l'entretien et l'embellissement floral de notre commune.

ET POURQUOI NE PAS COMPOSTER CHEZ VOUS !

Le compostage à domicile permet de réduire de 30 % le poids de votre poubelle d'ordures ménagères, Si vous n'êtes pas encore équipé, le SIAVED propose des composteurs en bois à prix réduits (bon de commande et informations disponibles sur le site internet du SIAVED :www.siaved.fr).